OBSERVATIONS DU SIEUR BLONDEL,

Architecte & Dessinateur du Cabinet du Roi,

Sur le Projet de la Fête de la Confédération Patriotique, du 14 Juillet 1790, dont M. *de Varennes*, Huissier de l'Aſſemblée Nationale, a donné l'idée, & dont les Plans & Deſſins ont été préſentés par leſdits Sieurs, à MM. *Bailly*, & *la Fayette*.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1790.

OBSERVATIONS

DU SIEUR BLONDEL,

Architecte et Dessinateur du Cabinet du Roi,

Sur le PROJET DE LA FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION PATRIOTIQUE, du 14 Juillet 1790, dont M. *de Varennes*, Huiſſier de l'Aſſemblée Nationale, a donné l'idée, & dont les Plans & Deſſins ont été préſentés, par leſdits Sieurs, à MM. *Bailly* & *la Fayette*.

LE ſieur Blondel a eu le premier l'avantage de propoſer un Plan qui fût préſenté à l'Aſſemblée Nationale, accueilli favorablement par celle du pacte fédératif, & approuvé par M. Bailly. Animé par le ſeul ſentiment d'être utile à ſes ſemblables, guidé par l'humanité & le patriotiſme le plus pur, il vit ſans regret la préférence accordée à un autre Plan que le ſien, perſuadé que l'intérêt public avoit ſeul guidé le choix des Repréſentans de la Commune.

Le travail ſe commence; mais les obſtacles & les inconvéniens ſe rencontrent & deviennent de plus en plus alarmans. Les Entrepreneurs eux-mêmes, chargés de la

conduite de ces travaux, plusieurs autres Citoyens spectateurs impartiaux effrayés des dangers inséparables de la nouvelle construction retournent à l'Auteur du premier projet, & lui reprochent son inertie, la chose publique étant en danger. Forcé par ces considérations, & pour satisfaire à-la-fois, & sa conscience, & sa délicatesse, le sieur Blondel se voit donc forcé de rompre le silence, & se présente parmi vous, Messieurs, avec la confiance intime que vous daignerez faire droit à sa demande. La seule comparaison des avantages & des inconvéniens qui résultent des deux objets, suffira pour fixer votre opinion, & vous aidera à asseoir votre jugement, d'après des calculs que chacun de vous peut aisément vérifier. Dans ce siècle de lumières, la vérité doit briller de son éclat, & tout intérêt particulier doit céder devant elle. Vous avez confirmé tant de fois ce principe, qu'il se reprocheroit de douter un instant de la protection que vous lui accorderez.

Le sieur Blondel tirera ses avantages des inconvéniens mêmes qui résultent du Plan de M. Celerier.

Plan de M. Celerier.	*Plan de M. Blondel.*
Le sieur Celerier place ses talus en terrasse en dedans des avenues du Champ de-Mars.	Le sieur Blondel place son amphithéâtre en gradins sous les avenues mêmes.

Le sieur Celerier restreint d'abord le terrein de 18 toises de chaque côté, ce qui forme un total de 16200 toises superficielles, non compris les angles curvilignes formées par le Plan éliptique.

Nota. *Le sieur Celerier objectera, sans doute, que la disposition de ces gradins sous les avenues, intercepte le coup d'œil.*

La réponse à cette objection est facile & sans replique.

Le sol du Champ de Mars se trouve de 3 pieds plus bas que la platte-forme où sont plantés les arbres des avenues. Les gradins monteront au dernier arbre. La hauteur, à compter de la platte-forme jusqu'au branchage, est de 9 pieds, ce qui donne 12 pieds de hauteur à partir du gradin le plus élevé, jusqu'au sol, & fournit au sieur Blondel l'emplacement de 70 gradins de front. Les arbres élagués à la hauteur de six pieds, n'en souffrent aucun dommage, & facilitent aux gradins les plus élevés le coup-d'œil des gradins opposés; & le couronnement de verdure naturelle, diversifiée, si l'on veut, par des guirlandes de fleurs, ne fera qu'ajouter à la splendeur de la Fête.

Plan de M. Celerier.

Le sieur Celerier baisse le sol de 4 pieds, indépendamment des 3 pieds d'élévation des avenues.

Le terrein est défoncé, ce qui le rend impraticable en cas de pluie ou de sécheresse.

La dépense du déblayement des terres & du remblai est en pure perte.

Les fossés ne se trouvent couverts que de distance en distance, par des ponts provisoires.

Cette disposition rend nulle la position avantageuse de Chaillot & Passy, où un Peuple inombrable se portera

Le sieur Blondel ne s'arrêtera pas sur les dangers qui peuvent en résulter : l'idée seule en fait frémir, & rappelle à l'esprit les désastres arrivés à la Place Louis XV, en une circonstance à-peu-près semblable.

Suivant le Plan de M. Celerier, la dépense totale pour élever les talus, construire les banquettes, & remettre les terres au premier niveau, se monte à la somme de 735,600 liv. Les gradins & charpente

354

ſur toute la longueur du Champ-de-Mars, du ſieur Blondel, ne monteront qu'à la ſomme de 400,000 l.

NOTA. *Dans les* 400,000 *liv. le ſieur Blondel couvre en planche la ſuperficie totale des foſſés. Or, une économie réelle de* 335,600 liv.

Plan de M. Celerier.

Le ſieur Celerier ne fait contenir que 280,000 perſonnes aſſiſes.

La grandeur du Champ-de-Mars eſt de 2700 pieds de long, ce qui forme, pour les deux côtés, 5400 pieds, ou 900 toiſes. 70 banquettes à quatre perſonnes de front par toiſe, offrent le nombre de 280, qui, multipliés par 900, produiſent un total de 252,000 perſonnes.

La partie du côté de la grille donne 1440 pieds, ou 240 toiſes. On abandonne 240 pieds d'entrée : reſte 1200 pieds, ou 200 toiſes, qui, multipliés par le même nombre de 280 toiſes, offre encore un total de 56,000, leſquelles deux ſommes réunies forment une maſſe de 308,000 perſonnes aſſiſes.

NOTA. *Le ſieur Blondel croit devoir prévenir, qu'outre ce grand nombre d'aſſiſtans, il a menagé au milieu de l'enceinte deux ſorties paralelles de* 100 *pieds de large chacune, indépendamment de deux autres de pareille grandeur obſervées aux deux côtés de la Tribune royale.*

Le ſieur Blondel ſe propoſe en outre de diſpoſer en faveur du Public, huit toiſes de chaque côté ſur les dix-huit qu'il gagne ſur le Plan de M. Celerier. Ce parquet garni de banquettes, & terminé par une baluſtre revêtue de tapis, pourroit ſervir à placer les Citoyennes jalouſes de ſuivre leurs ſections, ou telles autres perſonnes que l'on voudroit agréer ; mais on ne peut ſe diſſimuler combien cet eſpace de terrein devient précieux.

Il eſt encore bon d'obſerver que le ſieur Blondel ne fait

point entrer en ligne de compte la quantité de ſpectateurs que contiendront les Tribunes réſervées à la Famille Royale, & aux Repréſentans de la Nation.

Plan de M. Celerier.

La non exiſtence d'un pont de bateaux vis-à-vis le Champ-de-Mars.

Le ſieur Blondel eſtime cette précaution indiſpenſable pour établir une communication entre Chaillot & le Champ-de-Mars. L'arrivée & la marche des Troupes en ſera d'ailleurs plus impoſante & plus ſûre par cette voie.

RÉSUMÉ.

Le Plan du ſieur Blondel, offre de plus que celui du ſieur Celerier, un eſpace de 16200 toiſes ſuperficielles, une économie réelle de 335600 liv.; une ſûreté de plus par le comblement total des foſſés, près d'un tiers de plus de perſonnes aſſiſes; un coup-d'œil bien plus impoſant par ſa grande étendue, & la ſûreté des Citoyens en tout évènement.

Le ſieur Blondel obſervera en dernier lieu qu'il réclame juſqu'au droit de propriété. Il ſe permettra de reprocher au ſieur Celerier ſon peu de délicateſſe rapport à la ſpoliation qui lui a été faite. Son Plan pour le décors, l'arc de triomphe & l'autel de la Patrie, eſt celui que lui ſieur Blondel a communiqué dès le 14 Juin au pacte fédératif, qu'il a dépoſé depuis à l'Aſſemblée Nationale; & ce ne fut que trois jours après la communication de ſes plans, c'eſt-à-dire, le 18 Juin, que le ſieur Celerier fit accepter ſon projet avec les changemens dont l'exécution vient d'être démontrée impoſſible & dangereuſe.

Signé G. F. Blondel.